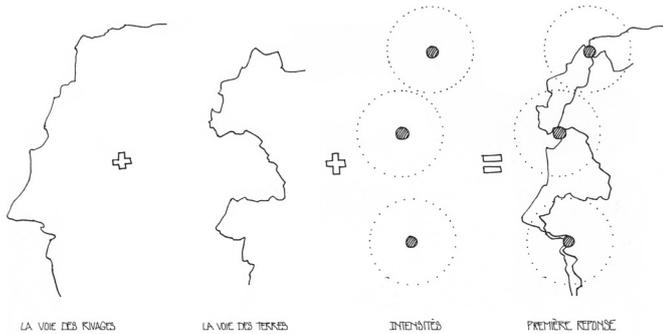


LA VALORISATION DE LA VALLÉE DE LA VILAINE

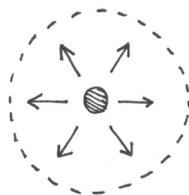
Un projet d'intérêt métropolitain lancé en 2013 par Rennes Métropole et 7 communes (Bruz, Chavagne, Laillé, Le Rheu, Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande, Vezi-le-Coquet), pour valoriser les 3500 hectares de vallée et les 25km de Vilaine qui serpente entre Rennes et Laillé.



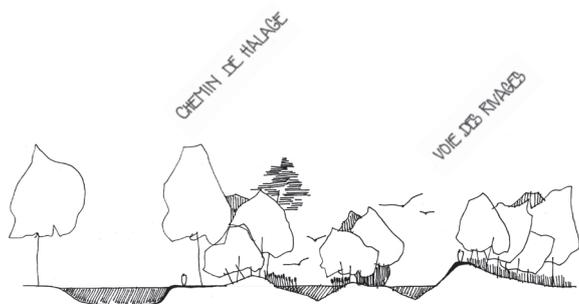
UNE PREMIÈRE RÉPONSE

Sous la forme d'un aménagement qui articule 2 parcours (la Voie des rivages et les Voies des terres) et 3 sites d'intensité (la Prévalaye, Ciccé, le Boël), et qui travaille sur l'amplification de l'existant.

C'EST QUOI AMPLIFIER L'EXISTANT ?

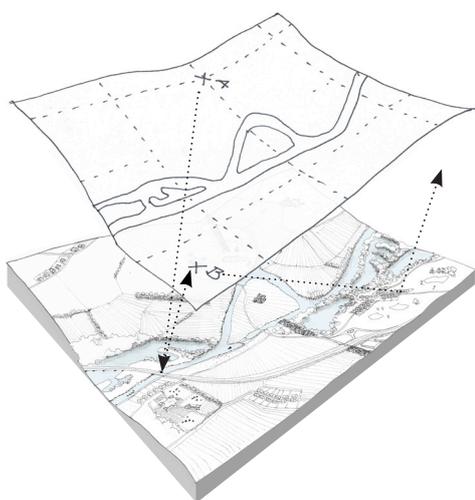


- Travailler à partir des situations existantes en veillant à un équilibre de toutes les composantes,
- Révéler les qualités paysagères du territoire,
- Révéler les activités et en favoriser de nouvelles.



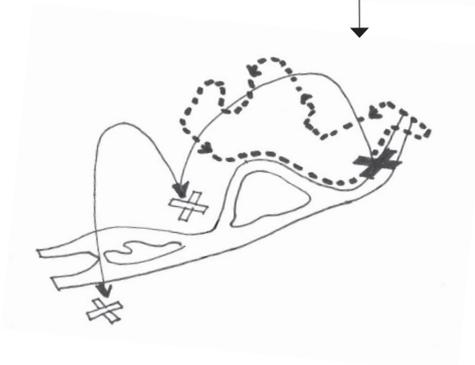
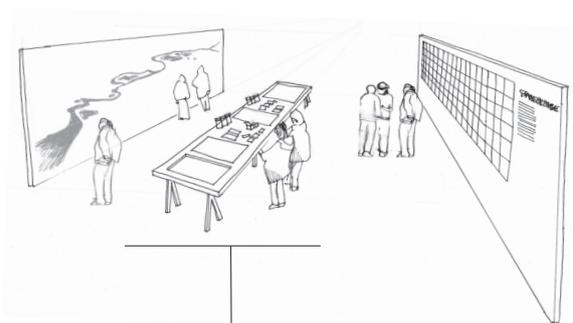
LA VOIE DES RIVAGES

Complémentaire au chemin de halage, réservée aux circulations douces (piétons, vélos, chevaux), elle donnera accès au patrimoine naturel et culturel de la Vilaine : étangs, bois et forêts, patrimoine bâti, milieux écologiques emblématiques...



LES ACTIONS PILOTES

Elles accompagnent les phases d'étude, comme des « poissons-pilotes ». Ce sont des outils pour enquêter, nourrir les études, co-construire le projet, le préfigurer. Elles s'appuient sur des démarches artistiques.



ACTION PILOTE 2015 : AMORCER

Des traversées, marches exploratoires sur le territoire, ont été organisées dans les communes avec les acteurs et les habitants, pour identifier les connexions physiques et symboliques à la Vilaine.

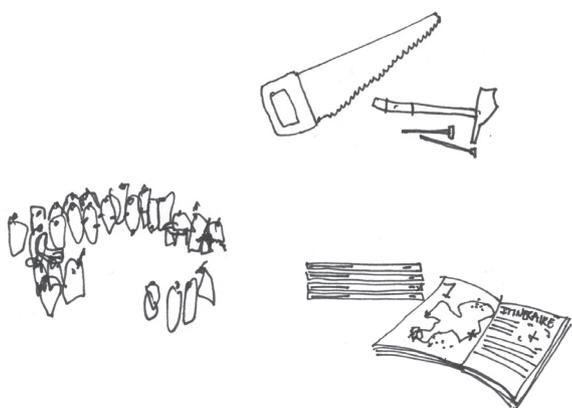
Puis une station d'exploration a fait escale en des points stratégiques du territoire, pour partager le projet et recueillir des contributions. Autour d'une exposition, chaque escale proposait rencontres, expériences artistiques, randonnées exploratoires, ateliers pour les enfants...



PLAN GUIDE DE LA VOIE DES RIVAGES

Ces expériences nourrissent le plan guide de la Voie des Rivages.

Un plan guide est un document cadre, qui explicite la vision d'ensemble du projet, les grandes lignes de l'organisation spatiale, les différents aménagements, les connexions avec les communes. Celui de la Voie des rivages est en cours d'élaboration, avec des moments de partage qui permettent de confirmer des hypothèses, d'en développer de nouvelles.



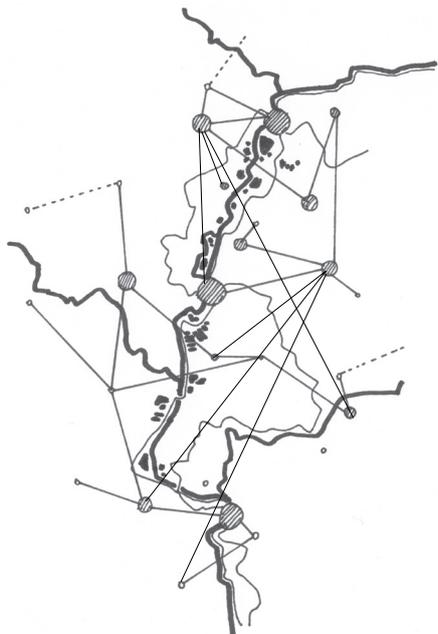
ACTION PILOTE 2016-2017 : PRÉFIGURER

- Poser les jalons matériels et immatériels de la Vallée (points fixes, objets mobiles, mémoire collective)
- Nourrir les études et accompagner les premiers travaux d'aménagement
- Co-construire le projet et répondre aux défis lors de séances de travail avec les acteurs
- Ouvrir le territoire et le projet plus largement, inviter à l'explorer grâce aux traversées (Traversées augmentées en 2016, La Grande Traversée en 2017), à la Fabrique de récits, aux kits pédagogiques.



CONSTRUIRE UNE DESTINATION

C'est prendre en compte le parcours des usagers, leur permettre d'accéder à la Vallée (par des moyens matériels et autres) et les y accueillir. En plus des enjeux d'hébergement et d'accueil abordés avec les acteurs, plusieurs outils sont développés pour aborder la Vallée, comme la Fabrique de récits, les kits pédagogiques, les Relais qui seront célébrés pendant l'Année de la Vilaine.



ETE 2018 - ÉTÉ 2019 : L'ANNÉE DE LA VILAINE « TOUS ACTEURS, TOUS PARTENAIRES »

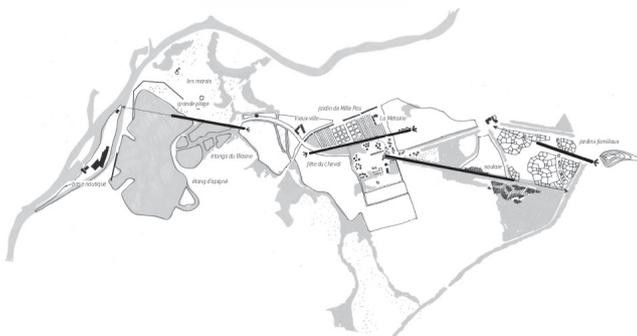
Il s'agit d'une expérience culturelle à laquelle contribuent acteurs culturels, associations sportives et environnementales, agriculteurs et artisans, entreprises et partenaires, artistes et citoyens... en construisant ensemble des projets utiles et innovants, répondant aux 3 défis de la Vallée de la Vilaine :

- pratiquer le fleuve
- produire et se nourrir
- explorer et s'approprier la Vallée

Pendant un an, événements et projets collectifs permettront de découvrir cette « vallée vivante », tester sa gouvernance et son animation dans la durée.

LA SUITE ?

Plusieurs mandats politiques seront nécessaires pour réaliser l'ensemble des aménagements. Les premiers travaux lancés par Rennes Métropole avec les communes concerneront la Voie des Rivages et le secteur de la Prévalaye avec l'aménagement de la Grande Promenade pour relier les quartiers de Cleunay et de la Courrouze à Rennes aux étangs d'Apigné et à leurs nouveaux espaces de loisirs. De nouvelles études sont engagées sur les autres sites d'intensité et sur les Voies des terres.



LA SUITE C'EST AUSSI CE PROJET PILOTE

C'est un véritable projet de société qui se met en place. Il vise un nouveau modèle de développement à la fois économique, environnemental et social, fondé sur des dynamiques collaboratives créatrices de valeur. Ce projet existe dès maintenant grâce à la mobilisation et aux contributions des acteurs et habitants.

Le projet de la Vallée de la Vilaine est aussi un terrain d'expériences pour les politiques publiques de la métropole et des communes, notamment sur les questions d'urbanisme, de démocratie citoyenne, d'agriculture, de protection de la biodiversité, de développement touristique, de politiques culturelles.